

30 mai 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE A LA SUITE D'UN ATTENTAT RACISTE, PARIS, LE 30 MAI 1979

A L'ISSUE DU CONSEIL DES MINISTRES QUI S'EST TENU AU PALAIS DE L'ELYSEE LE MERCREDI 30 MAI `1979 `DATE`, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE S'EST ENTRETENU AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE `ALAIN PEYREFITTE` DES DOULOUREUX EVENEMENTS QUI SE SONT PRODUITS LA SEMAINE DERNIERE A ORANGE ET QUI ONT PROVOQUE, NOTAMMENT, LA MORT DE DEUX TRAVAILLEURS SENEGALAIS.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A EXPRIME LA PROFONDE EMOTION QUE LUI INSPIRENT CES VIOLENCES.
- LE MINISTRE DE LA JUSTICE LUI A INDIQUE QUE DES POURSUITES AVAIENT ETE IMMEDIATEMENT ENGAGEES ET QUE QUATRE PERSONNES AVAIENT ETE INCULPEES ET PLACEES SOUS MANDAT DE DEPOT.
- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A SOULIGNE QU'IL APPARTENAIT MAINTENANT A LA JUSTICE D'ETABLIR CLAIREMENT LES RESPONSABILITES ET DE LES JUGER

- \